

**Réunion du conseil d'établissement
du 24 octobre 2023
à 19h00
En ligne via Microsoft teams**

COMPTE RENDU

PRÉSENCE(S)

Jean-Philippe Rochon, directeur
Steve Magnan, directeur adjoint
Cynthia Auger, enseignante
Stéphanie Dixon, enseignante
Chantal Richard, enseignante
Véronique Picard, enseignante

Stéphanie Martin, membre parent
Marie-Andrée Dorion, membre parent
Hélène Voyer, membre parent
Sylvie Blouin, membre parent
Jesse Caron, membre parent

ABSENCE (S) : Patrice Larrivée, membre parent

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Jean-Philippe Rochon souhaite la bienvenue à tous.
nous souhaite la bienvenue. Nous avons le quorum.

Mme Stéphanie Martin

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Stéphanie Martin fait la lecture de l'ordre du jour.

Adoption proposée par Mme Stéphanie Dixon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 7/23-24

3. LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique que le compte rendu a été préalablement distribué à tous par courriel. La lecture n'est donc pas nécessaire. Aucune question concernant le dernier compte rendu.

4. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION ET ADOPTION

Aucune question concernant le dernier compte rendu.

Adoption proposée par Stéphanie Martin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 8/23-24

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC;

Aucun membre du public n'est présent.

6. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Jean-Philippe explique les grandes lignes des règles de régie interne.

Adoption proposée par Marie-Andrée Dorion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 9/23-24

7. SUIVI DES TRAVAUX DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE 2023-2027

Monsieur Jean-Philippe Rochon présente les travaux sur le nouveau projet éducatif. Nous avons eu deux rencontres pour établir nos valeurs, notre mission et nos orientations. Les prochaines étapes concerneront les objectifs. La dernière rencontre servira à finaliser le projet éducatif avant de le présenter au conseil d'établissement pour adoption. Monsieur Caron demande si le projet éducatif est adopté unilatéralement par le conseil d'établissement. Monsieur Rochon explique que le centre de services scolaires offre leur support et expertise dans l'élaboration du projet éducatif mais, ultimement, il est de la responsabilité du conseil d'établissement de l'adopter.

8. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT 2023-2024

Monsieur Steve Magnan présente les différentes activités de financement proposées par différents niveaux :

Voyage 6^e année : Fromagerie Bergeron – Perfection. Profit 30%

Showmonière : Deux demandes de financement au directeur de la ville de Donnacona et au député de Portneuf ont été acheminées. L'école a reçu 2000\$ de la ville de Donnacona. Nous sommes toujours en attente d'une réponse du député. Les membres du comité Showmonière proposent aussi une collecte de canettes et bouteilles consignables que les parents pourraient déposer à l'école. La compagnie Colle à moi propose 15% de remise sur les achats d'étiquettes pour tous les articles scolaires et vêtements. Les achats se font en ligne. Les parents ont accès aux mêmes prix qu'à l'habitude. S'il y a des soldes, ils peuvent en bénéficier également. Ils doivent simplement sélectionner la campagne de l'école pour nous faire bénéficier de leur achat. De notre côté, nous n'avons rien à gérer et on nous envoie un chèque chaque mois. Pour plus de détails : https://colleamoi.com/fr_CA/collecte-de-fonds/. Finalement, il y aura une vente d'affiche du Showmonière au coût de 5\$ pour les parents et les proches.

Il est à noter que l'école secondaire Donnacona fait aussi une campagne de financement utilisant Fromagerie Bergeron. Il faudra coordonner le tout pour que les deux campagnes ne se chevauchent pas.

Les membres du conseil d'établissement ont proposé les activités de financement suivantes pour 2023-2024 :

Cartes à gratter avec pourcentage de rabais chez différents commerçants locaux. Les profits iront directement aux élèves.

Cartes cadeaux en restaurant au printemps 2024. Les profits iront aux bénéficiaires de tous les élèves.

Les propositions de financement ont été entérinées par les membres du conseil d'établissement.

9. APPROBATION DES ACTIVITÉS QUI MODIFIENT L'HORAIRE RÉGULIER

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique les différentes sorties soumises par nos enseignants.

Approbation proposée par Mme Marie-Andrée Dorion.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 10/23-24

10. INFORMATIONS :

a. de la présidente;

Aucun point d'information.

b. du directeur;

Aucun point d'information.

c. du personnel de l'école;

Aucun point d'information.

d. de la responsable du service de garde;

Aucun point d'information.

e. du comité de parents;

Aucun point d'information, Monsieur Larrivée étant absent.

f. des membres de la communauté;

Aucun membre de la communauté.

11. VARIA :

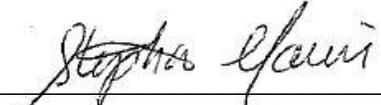
Monsieur Jesse Caron se questionne sur l'efficacité de notre brigadière volontaire. Il est aussi mentionné qu'elle vapote en présence d'élèves. La direction va regarder s'il est possible de contacter la policière qui est venue pour l'Halloween afin de bien encadrer la dame dans ce qu'elle peut et ne peut pas faire en tant que brigadière volontaire.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Stéphanie Martin propose la levée de l'assemblée. Il est 20h42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 11/23-24



Stéphanie Martin, présidente du C.É.



Jean-Philippe Rochon, Directeur